



Club de Voile Deux-Montagnes

Vaudreuil-sur-le-Lac, Québec

Circuit du Québec

Régate C-Cool



Championnat canadien de MC Scow / MC Scow Canadian Championship



AVIS DE COURSE / NOTICE OF RACE

9 et 10 septembre 2023 september 9 and 10

Autorité organisatrice : Fédération de voile du Québec



1 RÈGLES / RULES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile (RCV).
The regatta will be governed by the rules as defined in the Racing Rules of Sailing (RRS).
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.
If there is a conflict between languages, French will take precedence.
- 1.3 Les règles de l'association de classe seront appliquées à chaque flotte.
The rules of the class association will be applied for each fleet.

2 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION / ELIGIBILITY AND ENTRY

- 2.1 La régata est ouverte aux classes **Optimist, ILCA 4, ILCA 6, ILCA 7, 420 et TOPPER**.
The regatta event will be limited to the following classes of boats: Optimists, ILCA 4, ILCA 6, ILCA 7, 420 and TOPPER.
- 2.2 Les ILCA 6 et les ILCA 4 seront considérés comme deux classes, s'il y a le nombre requis de participants dans chacune d'elles pour former deux classes. Dans le cas contraire, elles seront considérées comme une seule classe et les participants pourront changer de gréements au cours de l'événement. Cependant, les deux voiles doivent obligatoirement porter le même numéro de voile, soit celui soumis à l'inscription. Ceci change les règles de la classe ILCA.
ILCA 6 and ILCA 4 will be considered as two class if the required number of participants in each of the class is reach. If the required number of participants is not reach, these classes will be considered as one class and participants may change sails during the event, but the sails must bear the same number, which was registered. This changes ILCA class rules.
- 2.3 Un minimum de cinq inscriptions est nécessaire pour constituer une classe
A minimum of 5 registrations are required to constitute a boat class.
- 2.4 La régata est ouverte à la classe MC Scow, qui disputera son championnat Canadien.
The regatta is open to the MC Scow class, who will compete for the MC Scow Canadian Championship
- 2.5 Les membres du district D2 de l'association Internationale de Laser, région nord-américaine sont les bienvenus. Un classement séparé est prévu.
The members of District 2- NA Laser Class Association are welcome. A separate classification is planned.
- 2.6 Tous les compétiteurs doivent avoir signé la feuille de décharge de responsabilité, ou par un parent s'il est mineur (moins de 18 ans) lors de la confirmation sur place de leur inscription.
All competitors must have signed the liability form (page 5), or it must be signed by a parent if the athlete is a minor (less than 18 years of age) when they confirm their entry on site.
- 2.7 Tous les compétiteurs doivent être membre en règle de leur association de classe respective, de la FVQ/Voile Canada et présenter une preuve d'âge.
All competitors must be members in good standing with the FVQ / Sail Canada.
- 2.8 Les concurrents doivent s'inscrire à l'avance en remplissant le formulaire sur le site internet de la Fédération de voile du Québec, www.voile.qc.ca.
The eligible boats may register by completing the registration form on the FVQ's website, www.voile.qc.ca.
- 2.9 L'inscription sera officielle lorsque toutes les informations nécessaires ainsi que le paiement seront complétés.
Registration will be official when all the necessary documents and full payment submitted.

3 FRAIS D'INSCRIPTION / FEES

3.1 Les frais d'inscription à la régata (2 jours de courses), taxes incluses, sont de :

Fees for the regatta including taxes (2 days of regatta) :

	Paiement reçu au plus tard le 4 septembre <i>Fees received before or the september 4</i>	Paiement reçu après le 4 septembre <i>Fees received after september 4</i>
Bateau simple / <i>Single-handed boat</i>	70\$	105\$
Bateau double / <i>Double-handed boat</i>	90\$	125\$

3.2 Le formulaire d'inscription est disponible sur le site web de la FVQ : www.voile.qc.ca, **avant midi(12h) le 8 septembre.**

Registration forms are available on the FVQ's website before noon (12h) the 8 of septembre.

3.3 Un bateau accompagnateur avec ou sans entraîneur n'a aucuns frais d'inscription à payer, mais doit s'inscrire sur une liste au bureau d'inscription pour des raisons de sécurité.

There is no fee for a support boat with or without a coach, but support boat must be registered at the registration desk.

3.4 Les entraîneurs accompagnant les athlètes doivent obligatoirement détenir leur certification FVQ/Voile Canada valide et à jour.

Coaches accompanying athletes to the regatta must have proper, updated, and valid FVQ/Sail Canada certification.

4 PROGRAMME / SCHEDULE :

Date	Heure	Événement/Event
Vendredi Friday 2023-09-8	17h00–21h00	Confirmation des dossiers d'inscription / <i>Sign in</i>
Samedi Saturday 2023-09-9	07h30–08h30	Fin de confirmation des dossiers d'Inscription / <i>End of sign in</i>
	09h00	Réunion des barreaux/ <i>Skippers meeting</i>
	10h30	1 ^{er} signal d'avertissement de la journée / <i>First warning signal of the day</i>
Dimanche Sunday 2023-09-10	10h00	1 ^{er} signal d'avertissement de la journée / <i>First warning signal of the day</i>
	Dès que possible / <i>as soon as possible</i>	Remise des prix / <i>prizes presentations</i>

Aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16h00**, le dernier jour de la régata.

No warning signal will be given after 16h00 on the last day of the regatta.

5 INSTRUCTIONS DE COURSE / SAILING INSTRUCTIONS

Les instructions de course seront disponibles sur le site internet du Club :

<https://lecvdm.ca/regates/avis-et-instructions-de-course>

Sailing instructions will be available on the Club's website.

6 PARCOURS / COURSES

Les parcours à effectuer seront du type au vent-sous le vent.

The courses to be sailed will be windward-leeward races.

7 CLASSEMENT

7.1 Un total de 7 courses est prévu pour chacune des classes, avec possibilité d'une course supplémentaire.

A total of seven races are scheduled with the possibility of one additional race.

7.2 Deux (2) courses doivent être validées pour constituer une série.

Two races are required to be completed to constitute a series.

7.3 Quand moins de 5 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses.

When less than five races have been completed, the score of a boat's series will be the total of her point in all the race.

7.4 Quand 5 courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant son plus mauvais pointage.

When five or more races have been completed, the score of a boat's will be the total of the race point excluding the worst score.

- 7.5 Pour le classement du Circuit du Québec, toutes les étapes au calendrier compteront avec le système de pondération.

All scores will be counted, using the identified point system, for the final standing of "Quebec Championship".

8 BATEAU SUPPORT / SUPPORT BOATS

- 8.1 L'accès de la zone de régates est interdit pendant une course à l'entraîneur et aux accompagnateurs.

Access to the on-water regatta area is forbidden during a race to coaches and others, excluding support boats.

- 8.2 En tout temps les bateaux supports ne peuvent traverser le parcours de course.

Support boats should not cross the race course at any time.

9 LOCALISATION DES VOILIERS SUR TERRE ET MISE À L'EAU / BERTHING

- 9.1 Tous les bateaux doivent être localisés à l'aire désignée sur le terrain, selon leur classe.

Boats must be kept in their assigned areas in the boat park.

- 9.2 Les remorques doivent être rangées à l'emplacement indiqué dans le stationnement du club.

Trailers must be stored in the area assigned by the club.

10 PRIX / PRIZES

Des prix seront accordés pour les trois premières places de chaque classe, à l'exception de la flotte verte Optimist.

Top 3 awards for each category except Opti-Green.

11 SÉCURITÉ / SECURITY

- 11.1 Une veste de flottaison individuelle (VFI) approuvée par une autorité compétente, équipée d'un sifflet sera obligatoire pour tous les coureurs et devra être portée en tout temps.

A personal flotation device (PFD) approved by a competent authority, fitted with a whistle will be mandatory for all riders and must be worn at all times.

- 11.2 Les parents ou tuteurs seront responsables de la sécurité de leurs enfants sur le site.

Parents or guardians will be responsible for the safety of their children on the site.

12 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ / DISCLAIMER OF LIABILITY

- 12.1 Les compétiteurs participent à la régates à leur propre risque. Voir **règle 3** : Décision de courir. L'autorité organisatrice et le Club de Voile Deux-Montagnes n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates. Les organisateurs englobent toutes les personnes qui contribuent à l'organisation de l'événement.

Competitors participate in the regatta entirely at their own risk. See Rule 3, Decision to Race. The organizing authority and the Club de Voile Deux-Montagnes will not accept any liability for material damage or personal injury or death sustained in conjunction with or prior to, during, or after the regatta.

- 12.2 Suite à son inscription, le participant à cette régates, cède les droits et la permission pour l'usage et la reproduction de photographies et de vidéos, de lui-même ou de son bateau au cours de cet événement de voile, en vue d'être publiés dans tout média de Web, de journaux, ou de publicité.

By registering, the participant to this regatta gives authorization and cedes rights for the use and reproduction of pictures and videos, of himself and of his boat in the sailing event, in the prospect of being published in any type of Web media, newspapers, or advertisement.

13 ASSURANCE / INSURANCE

Les participants doivent être assurés avec une assurance de responsabilité civile valide ayant une couverture minimale de \$500 000 par incident ou l'équivalent. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

Participating boat must be insured with valid third-party liability insurance (minimum amount of \$500 000). The organization assumes no responsibility in the verification of insurance.

14 AVIS DE COURSE, INSTRUCTIONS DE COURSE ET AMENDEMENTS / NOR SAILING INSTRUCTIONS AND AMENDEMENTS

L'avis de course, les instructions de course et les amendements seront affichés sur le tableau officiel

The Notice of Race and amendments will be posted on the official board.

15 HÉBERGEMENT ET NOURRITURE / LODGING AND FOOD

15.1 Le camping, en tente, sera permis à des endroits désignés et en nombre restreint sur le site. SVP vous enregistrez à l'avance. Les mineurs devront être accompagnés d'un parent ou tuteur pour le camping.

Camping will be allowed in designated areas and in small numbers on the site. Please register in advance. Minors must be accompanied by a parent or guardian for camping.

15.2 Pour l'hébergement et les repas, il y a de nombreuses opportunités dans les environs immédiats du CVDM.

For accommodation and meals, there are many opportunities in the immediate vicinity of the Sailing Club.

16 AUTRES INFORMATIONS / OTHERS INFORMATION

Directeur de la régata / *Regatta Chairman* : Daniel St-Onge



Club de Voile Deux-Montagnes
Vaudreuil-sur-le-Lac, Québec

Circuit du Québec – Régate C-Cool
Championnat canadien de MC Scow



Décharge de responsabilité

IDENTIFICATION DU BARREUR

Nom et prénom

Date de naissance: _____ (AAAA/MM/JJ)

Adresse et ville

Province et code postal

Téléphone

Contact en cas d'urgence

Téléphone

Classe de bateau

voile

IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPIER

Nom et prénom

Date de naissance: _____ (AAAA/MM/JJ)

Adresse et ville

Province et code postal

Téléphone

Contact en cas d'urgence

Téléphone

AUTORISATION ET SIGNATURE

J'accepte tous les risques et les responsabilités liés à ma participation à cette régata. Le Club de Voile Deux-Montagnes ainsi que tous les personnes et groupes impliqués dans l'organisation de la régata, ne pourront en aucun cas, être tenus responsables des dommages, blessures, pertes ou réclamations de nature personnelle ou matérielle occasionnés ou infligés à un participant avant, pendant et après la régata.

J'accepte d'être lié par les Règles de Course à la voile 2021-2024, par les règles de l'association de classes et par toutes les autres règles qui régissent cette manifestation. C'est la décision du concurrent de participer à la régata, à un départ ou de continuer une course. Le concurrent est ultimement responsable des risques encourus. Le concurrent acceptera l'entière responsabilité pour ses actions durant toutes les activités reliées à l'événement. Cela inclut aussi les activités terrestres avant, pendant et après la régata.

Je comprends que Club de Voile Deux Montagnes pourrait prendre des photos des concurrents durant la régata, et peut publier dans tout média de Web, de journaux et/ou publicité, en vue de promouvoir le club. J'autorise la prise de photo dans le cadre de cette régata.

J'ai lu attentivement cet accord et je comprends parfaitement son contenu. Je suis conscient qu'il s'agit d'une décharge de responsabilité et d'abandon de créances et de le signer de mon libre arbitre.

_____ 2023/___/___

Signature du concurrent et date

Nom du parent tuteur et signature (si le concurrent a moins de 18 ans)

_____ 2023/___/___

Signature du coéquipier et date

Nom du parent tuteur et signature (si le coéquipier a moins de 18 ans)